



HAL
open science

Murs et barrières de sécurité : pourquoi démarquer les frontières dans un monde dématérialisé ?

Anne-Laure Amilhat Szary

► **To cite this version:**

Anne-Laure Amilhat Szary. Murs et barrières de sécurité : pourquoi démarquer les frontières dans un monde dématérialisé ?. C. Ghorra Gobi. Dictionnaire des mondialisations (2ème édition augmentée), Armand Colin, pp.447-451, 2012. halshs-00809320

HAL Id: halshs-00809320

<https://shs.hal.science/halshs-00809320>

Submitted on 9 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Murs et barrières de sécurité : pourquoi démarquer les frontières dans un monde dématérialisé ? » *Dictionnaire des mondialisation* (2^{ème} édition augmentée), dirigé par C. Gorrha Gobin, p. 447-451

La mondialisation induit, par bien des aspects, que nos territorialités contemporaines s'affranchissent des frontières. Définies comme des lignes imaginaires destinées à borner des Etats, les frontières se sont trouvées remises en cause par l'insertion de ces Etats dans des ensembles plus vastes (intégration européenne notamment) et par l'évolution de leur rôle, économique notamment. La globalisation des marchés a en effet induit l'accroissement des circulations d'information, de marchandises, de capitaux... et d'hommes : « dans un monde démilitarisé et ouvert aux échanges, la frontière perd son sens » allaient même jusqu'à affirmer J. Lévy et M. Lussault dans leur *Dictionnaire* (2003). Derrière un discours globalisé et globalisant sur l'ouverture généralisée des frontières internationales, voire de leur disparition prédite au début des années 1990, celles-ci connaissent pourtant un regain d'intérêt à la fois politique et scientifique.

Dans son acception traditionnelle, la frontière signifie la limite du champ de compétence d'un pouvoir : depuis l'invention de l'Etat-nation, celle-ci coïncide le plus souvent avec celle de l'extension de sa souveraineté. Nous considérons ici que cet objet spatial est tout autant une construction sociale qu'une institution, ce qui implique que les acteurs de la frontière soient aussi bien ceux qui la font ou la remettent en cause politiquement, à savoir les Etats, que tous ceux, qui, au quotidien, agissent autour et en fonction d'elle. Cependant, parmi les représentations de l'espace, la frontière conserve un statut particulier, témoin peut-être du caractère religieux et sacré qu'avait le processus de délimitation dans l'antiquité, comme en témoigne la légende la fondation de Rome. Cette dimension ontologique participe de la compréhension de l'ampleur des enjeux la qui traversent. Ces lignes arbitraires définissant la limite entre deux Etats sont devenues des objets spatiaux complexes : si leur fonction première de délimitation du champ d'une souveraineté perdure, leurs autres fonctions, de bornage économique, culturel, voire politique, ont évolué de telle façon qu'elles ne semblent plus pouvoir être contenues par des traits. Elles sont marquées par des processus constants de déterritorialisation-reterritorialisation et d'ouverture / fermeture (« debordering-rebordering ») qui les sélectionnent, les re-hiérarchisent mais aussi qui les rendent plus diverses dans leurs formes et leurs matérialisations. L'article saisit tout d'abord l'élargissement de la notion de frontière, bien au-delà de l'objet linéaire défini par le droit international. Cela permet, dans un deuxième temps, de proposer d'analyser la coexistence de justifications paradoxales de la prolifération récente de murs sur ces frontières. Le texte se termine par un détour sur ce que les artistes créent sur les frontières politiques, leur travail constituant un révélateur puissant des dynamiques contemporaines.

1) De la frontière internationale au transfrontalier : la frontière 'mobile'

Il existe bel et bien des frontières qui s'ouvrent. Autour de ces dyades faciles à traverser, des territoires transfrontaliers peuvent se construire autour de la ligne, constituant des espaces identitaires spécifiques, capables d'incorporer au collectif l'altérité de l'outre frontière : la limite devient potentiellement créatrice de lien et devient interface. Il faut cependant prendre garde à ne pas généraliser une vision idéalisée de ce type de région : si certains espaces transfrontaliers apparaissent libérés des contraintes imposées par la frontière, d'autres vivent négativement la perte de l'avantage comparatif que constituait la différenciation induite par le passage de cette même frontière (surtout au sein de l'UE). En effet, de part et d'autre de ce type de limite, l'effet-frontière

s'étend, dès lors que les fonctions de contrôle associées au passage sont de plus en plus disséminées dans le territoire national, en des lieux plus ou moins fixes – qu'il s'agisse des gares ou des aéroports, ou encore des équipes de douanes volantes. Alors les flux de transport ou de migration continuent cependant d'être contrôlés en des points qui font la « frontière mobile ». Pour certains auteurs, ces tendances ont tendance à brouiller la frontière, pour d'autres, tout se passe comme si des dynamiques réticulaires prenaient le pas sur les processus linéaires antérieurs. Les frontières numériques, souvent appelées « smart border », mais aussi tous les dispositifs d'interconnexion des services de police (leur « inter-opérabilité ») pour le contrôle migratoire fonctionnent selon cette même logique. Au moment où « les frontières cessent d'être des réalités purement extérieures, elles deviennent aussi et peut-être avant tout ce que Fichte dans ses *Reden an die deutsche Nation* avait superbement appelé les 'frontières intérieures' : *innere Grenzen*, c'est-à-dire, il le dit lui-même, invisibles, situées 'partout et nulle part' » (Balibar 1996, citant Fichte, *Discours à la Nation allemande*, 1807).

Cependant, dans le même temps, des processus de plus en plus fréquents de fermetures nouvelles sont à l'œuvre, dont témoigne la recrudescence paradoxale des murs depuis la chute de celui de Berlin. Le processus de démarcation est au cœur de la réactivation des problématiques frontalières. Les statistiques viennent d'ailleurs le confirmer : « Depuis 1991, plus de 26 000 kilomètres de nouvelles frontières internationales ont été instituées, 24 000 autres ont fait l'objet d'accords de délimitation et de démarcation, et si les programmes annoncés de murs, clôtures et barrières métalliques ou électroniques étaient menés à terme il s'étireraient sur plus de 18 000 km. Jamais il n'a été autant négocié, délimité, démarqué, caractérisé, équipé, surveillé, patrouillé » (Foucher 2007). Le monde connaît aujourd'hui une recrudescence des matérialisations frontalières qui questionne profondément la pensée géopolitique dans un monde de flux. Les murs, qu'ils ensèrent prisons ou ghettos représentent une expression ancienne de l'enfermement que beaucoup se représentaient comme caduque à la fin du XX^{ème} siècle ... En ce début de XXI^{ème}, ils sont pourtant « à la mode ». Cette prolifération ne constitue en rien une justification du phénomène, qui nous interroge d'autant plus que leurs promoteurs sont en grande majorité des démocraties. Doit-on considérer que les frontières fermées manifestent que « La mondialisation a donc atteint ses limites, le discours d'un monde sans frontière demeurant limité à quelques ensembles économiques comme l'Union européenne et, dans une moindre mesure, l'ALENA (qui n'a pas l'équivalent d'un espace Schengen). » (Vallet 2009) ?

Longtemps limitée aux abords d'une ligne et aux territoires l'environnant (qualifiés de transfrontaliers quand la dynamique engendrée par la structuration politique impliquait distance et contact tout à la fois), la portée de la frontière s'est aujourd'hui considérablement élargie, à mesure que les fonctions attribuées à ces espaces politiques diffusaient selon des dynamiques territoriales et réticulaires complexes. Sur les lieux traversés par la dyade, des transformations paradoxales sont en cours, telle que la multiplication de signes et symboles – dont les murs sont les plus visibles – qui marquent une linéarité de moins en moins évidente. Si « les frontières ne sont plus le *bord* du politique mais [...] des *objets*, disons plus exactement des *choses* dans l'espace même du politique » (Balibar 1996), alors les paysages où elles s'inscrivent seront des espaces de lisibilité / lecture du politique.

2) L'émergence de Murs après la Chute du Mur de Berlin

Pourquoi les pouvoirs en place prennent-ils la décision de matérialiser la fermeture de l'espace national ? On prétend souvent que c'est pour stopper – ou contrôler au mieux - des flux (de migrants, de terroristes, etc.), mais ce type de réponses s'avèrent rapidement insatisfaisantes. Les travaux de recherche sur les murs se divisent entre ceux qui les comprennent au prisme de l'analyse du changement des paradigmes sécuritaires (Brunet-Jailly 2007) ou d'une analyse critique de la mondialisation (Ballif et Rosière 2009), voire d'une dénonciation de l'enfermement de l'Occident (Andreas et Snyder 2000; Van Houtum et Pijpers 2007). Ces auteurs insistent pourtant tous sur le fait que la prétention au contrôle différencié des flux peut paraître illusoire au regard des moyens de contournements possibles, soit que l'on dispose des moyens techniques pour passer outre l'obstacle (guidage par satellite dans les déserts de la frontière Etats-Unis Mexique) soit que l'on choisisse d'autres moyens, certes plus coûteux, pour passer l'obstacle. C'est pourquoi il semble nécessaire de se demander : que veut-on signifier lorsque l'on rend ainsi visibles les limites de son territoire ?

« La tentation du mur n'est pas nouvelle » nous disent les poètes : « Chaque fois qu'une culture ou qu'une civilisation n'a pas réussi à penser l'autre, à se penser avec l'autre, à penser l'autre en soi, ces raides préservations de pierres, de fer, de barbelés, ou d'idéologies closes, se sont élevées, effondrées, et nous reviennent encore dans de nouvelles stridences. » (Glissant et Chamoiseau 2007). Derrière un signe, le chercheur interroge la profondeur sémantique¹ : malgré l'apparente proximité renvoyée par les images médiatiques, les murs ne sont pas tous équivalents.

Quelques tentatives de bilan existent qui tentent de resituer le phénomène des murs par rapport aux frontières contemporaines, certaines d'ordre cartographique (Foucher 2007; Ballif et Rosière 2009), d'autre d'ordre chronologique. D'une part, ces images donnent finalement des résultats peu homogènes, car ces auteurs ne se rangent pas à une définition unifiée de la barrière de sécurité ou frontière fermée. D'autre part, l'introduction de types chronologiques illustre la façon dont politistes et juristes questionnent le « retour » du mur en relations internationales (Vallet 2009), et son irruption en droit, domaine où il est très difficile à qualifier (Sorel 2010), deux façons de tenter de le rattacher à des formes sociales existantes. Ces auteurs rappellent en effet que malgré quelques précédents célèbres, le mur a constitué avant tout une figure de la guerre froide (21 construits entre 1945 et 1989) et le démantèlement du mur Berlin semblait promettre une ère de frontières ouvertes. On observe cependant qu'un certain nombre d'héritages de cette période survivent (entre les deux Corées, Berm entre Maroc et Sahara Occidental), mais surtout qu'un nombre croissant de murs est construit (6 entrepris entre 1991-2001 et une petite trentaine depuis le virage sécuritaire du 11 septembre). Ces derniers constituent différentes déclinaisons d'une politique sécuritaire (sécurité militaire, migratoire et sociale). On observe qu'ils répondent à des logiques diverses, parfois complémentaires : protection, consolidation de gains territoriaux, séparation. Les nouveaux murs ne sont pas destinés à stopper la progression des armées adverses. Leur mise en place est justifiée par la lutte anti-terroriste (rhétorique de la « guerre contre la drogue » aux Etats-Unis) et par une volonté étatique de contrôler les flux migratoires, ou du moins de freiner les entrées illégales sur le territoire (ce qui place les migrants au rang d'ennemis du peuple par glissement sémantique). Ces nouveaux

¹ Les murs sont également en train de devenir un objet scientifique pluridisciplinaire dont le succès de trois colloques organisés sur « Barrières, murs et frontières » en 2008, 2009, 2011 à Montréal (Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM). Ma collègue Evelyne Ritaine vient également d'ouvrir un carnet de recherches autour de cette question (<http://enigmur.hypotheses.org/>), et des publications journalistiques prolifèrent.

murs sont justifiés par un discours préventif : ils sont censés, en gelant les conditions du conflit, contribuer à le réduire, c'est pourtant bien souvent tout le contraire qui se produit.

Si les murs paraissent le parangon de la frontière dure, une analyse plus poussée révèle qu'ils ne sont pas aussi linéaires qu'ils peuvent le sembler au premier abord. L'exceptionnalité politique qui justifie le tracé de telles barrières (la menace terroriste pour les Etats-Unis, la guerre et le terrorisme pour l'Inde) constitue en effet une situation de type temporaire, dans le discours politique. Le mur construit par Israël depuis 2002 pour se séparer des territoires palestiniens (qui n'est pas à proprement parler une frontière), appelé « security fence » (clôture de sécurité) ou « Geder HaHafrada », soit grillage de séparation en hébreu, en constitue un bon exemple. On peut mettre en évidence que si les Israéliens n'ont pas souhaité suivre le tracé de la Ligne Verte mais plutôt sécuriser leur territoire sur la base de ce qu'ils considèrent comme une « barrière interne », c'est parce que cette dernière est conçue comme une « frontière mouvante » plutôt que d'une « ligne continue coupant le territoire en deux (Weizman 2007). Bien que n'apparaissant matériellement comme ni souple ni temporaire, les corrections que ce mur a subies (sous la pression de la Cour Suprême Israélienne, des militants environnementaux ou des promoteurs immobiliers) révèlent sa nature partiellement provisoire et flexible (Brown 2009). Il existe un décalage important entre l'effet du mur chez les Israéliens et les Palestiniens : les Israéliens qui « projettent une continuité de type frontalière sur une ligne discontinue » (Parizot 2010) le conçoivent comme un dispositif efficace de protection, tout en n'en faisant que rarement l'expérience (peu le côtoient, certains le traversent) ; les Palestiniens le conçoivent comme un symbole de leur oppression (sachant que les dispositifs de check-points sont beaucoup plus restrictifs de leurs déplacements.

On peut se demander quelle forme de représentation prométhéenne du monde amène les instigateurs de tels projets à croire qu'un artefact, aussi haut et technologique soit-il, pourra endiguer un flux planétaire ? Derrière ces arguments, on perçoit que c'est une certaine conception du pouvoir et de la politique qui est en jeu, alors que paradoxalement, la très grande majorité des murs sont construits par des démocraties. La frontière fermée joue la fonction de symptôme inédit (assemblage nouveau de modalités politiques revisitées) du rapport de nos sociétés à leur espace. La volonté d'inscription spatiale de la frontière que les murs expriment ressort de la nécessité de montrer l'impalpable : il ne s'agit plus seulement de rassurer la communauté sur sa cohérence, mais sur son existence même, en distinguant le dedans du dehors par un mur. Ce sont à la fois l'existence de l'Etat et celle de la nation sur laquelle il peut s'appuyer qui sont mises en jeu par cette forme de représentation du pouvoir ; elles justifient la possibilité d'investir autant d'énergie tant matérielle que symbolique.

3) Les artistes et la frontière, un révélateur puissant

On peut comprendre le mur comme une projection d'intentionnalité politique qui est de l'ordre de l'imposition d'une transformation des repères spatiaux, concernant à la fois ceux qui doivent vivre dans ce paysage, mais aussi (et surtout ?) ceux qui doivent en recevoir les images. Cela implique de considérer les frontières fermées comme des artefacts matériels dont le pouvoir performatif est extrêmement puissant. Cette idée complexe peut être mise en évidence par l'analyse des interventions que les artistes font sur les frontières murées, qui tentent de transformer l'image imposée. Si dans un premier temps l'œuvre d'art constitue une forme de franchissement symbolique de la frontière, elle permet aussi de mettre de réfléchir sur le sens de la fermeture de la frontière, à

partir du moment où on l'analyse comme une intervention paysagère. A la violence du mur s'oppose son détournement. En devenant un support de productions artistiques qui développent différentes figures de contestation, le mur permet une prise de paroles par les populations avec lesquelles on refuse de communiquer. Le mur de Berlin en est l'exemple caractéristique, même s'il n'a été peint que d'un côté. La frontière USA / Mexique constitue l'un des meilleurs exemples d'activisme politique frontalier. On y observe, à partir des années 1970, un art qui s'érige face au politique et en dialogue avec lui, dans une démarche d'inscription frontalière. Mais c'est à partir des années 1980 que la frontière devient, en tant que telle, un enjeu et un thème central pour de nombreux artistes vivant et créant dans l'influence de la zone d'échanges entre le Mexique et les Etats-Unis. La fondation du Border Arts Workshop / Taller de Arte Fronterizo (BAW / TAF). Il semble que, depuis 2006, l'érection de la barrière de sécurité ait été accompagnée d'une recrudescence artistique, la scène se déplaçant vers l'intérieur à mesure que le mur s'étendait : on a vu récemment des dynamiques importantes dans l'Arizona/Sonora, notamment à Nogales avec l'atelier Yonke.

Tout se passe comme si la fermeture d'une frontière non seulement réactivait la production culturelle sur la limite internationale, mais en transformait également le sens. L'activité créatrice dans le domaine des arts visuels a cette force de pouvoir à la fois confirmer le statut de visibilité imposée des frontières fermées tout en proposant de les subvertir.

Conclusion : La frontière, signal des différences

Il faut réaffirmer qu'en tout point d'une frontière, les deux processus apparemment antagonistes d'ouverture et de fermeture sont actifs simultanément : la frontière politique s'épaissit tout en prenant une apparence de plus en plus réticulaire. Ainsi, alors que l'inscription spatiale de la frontière est de plus en plus difficile à définir, différents projets politiques travaillent sa matérialité. Dans notre monde de flux et de réseaux, les murs contemporains semblent contredire *a priori* l'idée de « frontière mobile »². La théâtralité des barrières frontalières mise ici en évidence révèle un besoin paradoxal de démarcation dans un monde qui se dématérialise. La matérialisation contemporaine des frontières - dont les murs ne constituent qu'un aspect - relèverait d'un processus d'hyper-territorialisation, qui rendrait compte d'un « effet géographique » paradoxal mettant en évidence une volonté inédite de mobiliser l'espace pour qu'il redevienne un signal de différences.

Anne-Laure Amilhat-Szary, géographe, Université de Grenoble 1

Références bibliographiques :

Amilhat-Szary, A.-L., 2012, "Border art and the politics of art display", *Journal of Borderland Studies* (Routledge)

Andreas, P. et T. Snyder (dir.) 2000. *The wall around the West: state borders and immigration controls in North America and Europe*. Lanham (Md), Rowman & Littlefield.

Balibar, E. 1996. *Politique et philosophie avant et après Marx*. E. Balibar. Paris, Galilée

Ballif, F. et S. Rosière. 2009. "Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires". *L'espace géographique* 38(2009/3): 193-206.

² Le colloque « The mobile border », organisé par A.L Amilhat Szary et F. Giraut en 2011 (11^{ème} édition des rencontres du réseau BRIT, Border Regions in Transitions, Genève-Grenoble, 6-9 septembre) a ouvert des pistes novatrices pour penser la frontière dans une perspective résolument post-moderne.

- Brown, W. 2009. *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*. Paris, Les prairies ordinaires.
- Brunet-Jailly, E. (dir.) 2007. *Borderlands: Comparing Border Security in North America and Europe (Governance)*. Ottawa, University of Ottawa Press.
- Foucher, M. 2007. *L'obsession des frontières*. Paris, Perrin.
- Glissant, E. et P. Chamoiseau (2007). *Quand les murs tombent*. Paris, Galaade, Institut du Tout-monde.
- Parizot, C. (2010). "D'un mur à l'autre: la séparation vue par les Israéliens (2002-2010)", *Politique étrangère*, 2010/4, p. 743-756
- Ritaine, E. 2009. "La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie". *Cultures & Conflits* (73 - Frontières, marquages et disputes): 13-33.
- Sorel, J.-M. (dir.). 2010. *Les Murs et le Droit international*. Paris, Pedone.
- Vallet, É. 2009. "Toujours plus de murs dans un monde sans frontières ". *Le Devoir* (Actualités internationales - 26 octobre 2009). <http://www.offres.ledevoir.com/international/actualites-internationales/273594/toujours-plus-de-murs-dans-un-monde-sans-frontieres>
- Van Houtum, H. et R. Pijpers. 2007. "The European Union as a Gated Community: The Two-faced Border and Immigration Regime of the EU". *Antipode* 39(2): 291-309. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-8330.2007.00522.x>
- Weizman, E. (2007). *Hollow land: Israel's Architecture of Occupation*. London, Verso.